L'origine sociale des sages-femmes françaises : une diversité qui s'amenuise

Philippe Charrier

▶ **To cite this version:**

Philippe Charrier. L'origine sociale des sages-femmes françaises : une diversité qui s'amenuise. La Revue Sage-Femme, 2011, 10 (168), pp.28-35. 10.1016/j.sagf.2011.01.004 . halshs-00958863

HAL Id: halshs-00958863
https://shs.hal.science/halshs-00958863

Submitted on 8 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Provided for non-commercial research and education use.
Not for reproduction, distribution or commercial use.

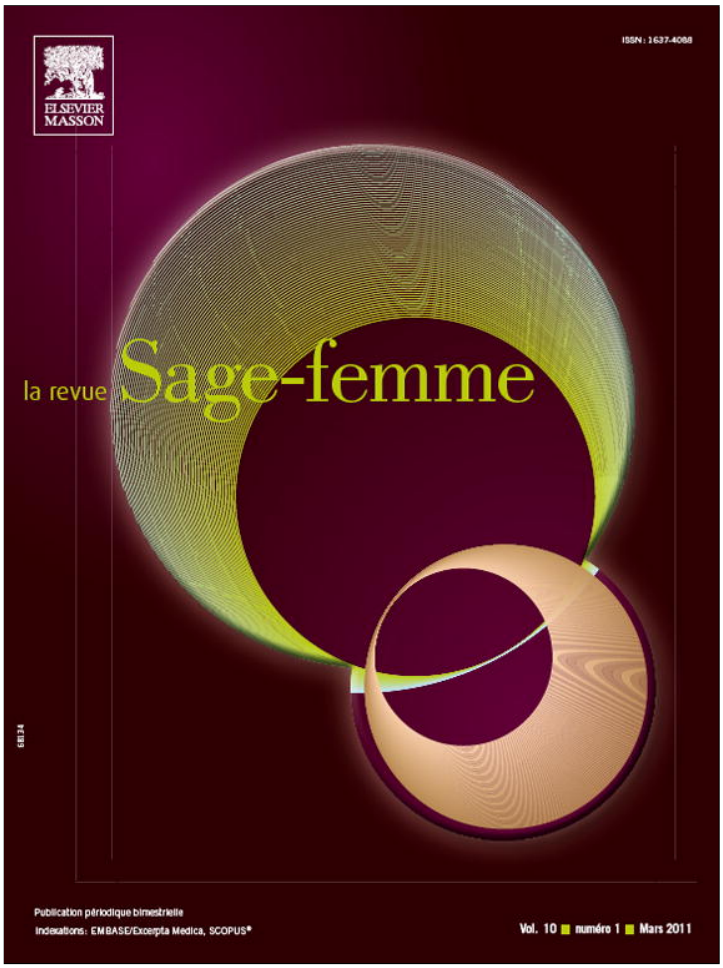

This article appeared in a journal published by Elsevier. The attached copy is furnished to the author for internal non-commercial research and education use, including for instruction at the authors institution and sharing with colleagues.

Other uses, including reproduction and distribution, or selling or licensing copies, or posting to personal, institutional or third party websites are prohibited.

In most cases authors are permitted to post their version of the article (e.g. in Word or Tex form) to their personal website or institutional repository. Authors requiring further information regarding Elsevier's archiving and manuscript policies are encouraged to visit:

http://www.elsevier.com/copyright

Author's personal copy

La Revue Sage-Femme (2011) 10, 28—35

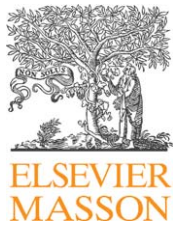

Disponible en ligne sur ScienceDirect www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France EM|consulte www.em-consulte.com

POUR LA PRATIQUE/FOR PRACTICE

L'origine sociale des sages-femmes françaises : une diversité qui s'amenuise

The social origin of French midwives: A diversity in reduction

P. Charrier

Centre Max Weber, UMR 5283-CNRS, université Lyon, institut des sciences de l'homme, 14, avenue Berthelot, 69363 Lyon cedex 07, France

Disponible sur Internet le 16 février 2011

MOTS CLÉS
Sages-femmes ;
Sociologie ;
Origines socioéconomiques ;
Profession

Résumé Le nombre de sages-femmes a augmenté de manière particulièrement remarquable, surtout dans la dernière décennie (2000—2010). Cette donnée démographique en dit beaucoup sur les transformations qui jalonnent cette profession, et ce depuis les années 1980. En conséquence il n'est pas surprenant que le profil sociologique des sages-femmes ait, lui aussi, connu des modifications. À partir d'une grande enquête par questionnaires auprès de plus de 800 sages-femmes, cet article tente d'objectiver ce que les sages-femmes traduisent le plus souvent par l'idée floue d'un « effet de génération ». À travers l'étude des origines sociales des sages-femmes via l'activité de leurs parents, c'est une partie de l'évolution sociologique de la profession que l'on peut appréhender. Or, le début des années 1980 marque une rupture : l'origine socioéconomique des sages-femmes emprunte un tournant décisif à cette époque et modèle en quelque sorte la sage-femme contemporaine.
© 2011 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

KEYWORDS
Midwives;
Sociology;
Socioeconomic origin;
Profession

Summary The number of midwives has risen in a particularly remarkable way, especially in the last decade (2000—2010). This demographic data says much on the changes which mark out this profession and this since the 1980s. Consequently it is not surprising that the sociological profile of the midwives has also undergone changes. Starting from a large questionnaire survey among more than 800 midwives, this article tries to objectify what the midwives generally translate by the vague idea of an ''effect of generation''. Through the study of the social origins of midwives

Adresse e-mail : philippe.charrier@ish-lyon.cnrs.fr

1637-4088/$ — see front matter © 2011 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.
doi:10.1016/j.sagf.2011.01.004

Author's personal copy

via the activity of their parents, it is possible to apprehend a part of the sociological evolution of the profession. The beginning of the 1980s marks a rupture; the socioeconomic origins of midwives borrow a turning point and somehow model the contemporary midwife.
© 2011 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Il est acquis que la profession de sage-femme a connu depuis 20 ans de fortes évolutions, tant dans ses pratiques professionnelles que dans la place qu'elle occupe parmi les professions médicales et de santé. Certes, ces changements sont constatés dans d'autres professions « réglementées », notamment celles qui bénéficient d'un statut, d'un contrôle et d'une maîtrise de leur formation [1]. Néanmoins, ils nous paraissent significatifs d'un renouveau, quand on sait par exemple que le nombre de sages-femmes a crû de manière particulièrement remarquable (+ 28 % entre 2001 et 2009). De même, si l'on s'arrête aux principaux événements qui jalonnent cette profession depuis les années 1980, les transformations sont considérables. Parmi celles-ci on note des mutations dans l'organisation du travail comme dans la formation, mais également une ouverture de la profession à de nouvelles techniques et catégories de personnel. À savoir : le passage de trois à quatre années d'étude ; un nouveau mode de recrutement des élèves sages-femmes ; l'ouverture de la profession aux hommes ; une réorganisation des structures de naissance ; la démocratisation et la généralisation de l'accès à la péridurale [2] ; la hausse de le responsabilité pénale de la sage-femme. Sans oublier que parmi ces événements, le plus grand conflit que la profession n'ait jamais connu, en 2001.

Il n'y a pas lieu ici de reprendre point par point ces évolutions et de montrer les conséquences qu'elles peuvent avoir sur ce qu'est « être sage-femme aujourd'hui ». Nous retiendrons simplement, dans un premier temps, que cette profession est en profonde mutation (avec un paysage de la naissance qui s'ouvre aux débats publics) et qu'en parallèle à toutes ces transformations profondes, le profil sociologique des sages-femmes a lui aussi connu des modifications. Si les sages-femmes que nous avons rencontrées n'ont pas toujours conscience de ce phénomène, elles le traduisent parfois au travers du sentiment flou d'un « effet de génération ». Le rapport aux modes d'exercice, aux valeurs associées au métier, aux pratiques quotidiennes seraient en partie marqué par une différence générationnelle. Or, cette explication profane si elle n'est pas infondée, a toutefois tendance à amalgamer des comportements liés à une classe d'âge, par exemple au fait d'être une jeune membre de la profession quelle que soit l'époque, avec un positionnement ou des attitudes propres à un ensemble de sages-femmes progressant en même temps dans le milieu professionnel.

À partir d'une enquête de grande ampleur menée au court des années 2009 et 2010 auprès de 811 sages-femmes des régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Franche-Comté et Auvergne, nous avons observé la présence d'une sorte de fracture générationnelle qui s'opère entre les sages-femmes nées à partir de 1980 et celles plus âgées. Pour ce faire, l'échantillon retenu s'est focalisé sur le profil des sages-femmes en exercice en insistant sur le mode d'activité (centre hospitalier, clinique privée, clinique privée PSPH, PMI, libéral, École de Sages-Femmes) et l'âge des professionnelles interrogées. Sur ces deux dimensions (tout mode d'activité confondu et classe d'âge), l'échantillon est représentatif des effectifs globaux. Pour comprendre ce constat, il faut revenir sur le tournant que constitue cette période.

Le début des années 1980 semble marquer une rupture sur plusieurs points et un tournant majeur chez les sages-femmes. Si cette évolution s'observe dans plusieurs domaines déjà étudiés [3] nous souhaitons insister ici sur l'origine socioéconomique des sages-femmes, qui constitue un point révélateur de cette fracture[1].

Les ascendances familiales des sages-femmes peuvent être approchées via la situation professionnelle de leurs parents et le classement en termes de profession et catégories sociales (PCS) qui en découle [4]. En conséquence, nous avons demandé aux sages-femmes interrogées de préciser le métier ou la profession tant de leur père que de leur mère (le cas échéant) en choisissant de réaliser un codage a posteriori. De la sorte, nous pouvions compter sur un classement plus fiable que s'il avait été réalisé par les répondantes.

Des ascendances paternelles en forte évolution

Les sages-femmes nées avant le milieu des années 1960 se distinguent du reste de la population par leur origine sociale, mais reflètent l'état de la structure socioprofessionnelle de l'époque. En effet, elles sont nombreuses à appartenir au monde des artisans, commerçants et de l'agriculture. À partir de 1965, la répartition des PCS des pères évolue considérablement avec la baisse des commerçants, artisans (PCS 2) et agriculteurs (PCS 1), la présence accrue des pères ouvriers (PCS 6), et surtout la prépondérance des PCS 3 (cadres et professions intellectuelles supérieures : ingénieurs, cadres supérieurs d'entreprise) et PCS 4 (professions intermédiaires : enseignantes, cadres intermédiaires…). Ces derniers représentent près de la moitié des ascendances à partir de 1965 alors que ces deux PCS rassemblent seulement 15,7 % en 1962 et 23,2 % en 1975 de l'ensemble des personnes actives [5]. Enfin, les sages-femmes nées après 1980 — celles qui ont aujourd'hui 30 ans — se distinguent particulièrement puisqu'on enregistre beaucoup moins d'ascendances ouvrières. Cela s'explique, en grande partie, par la diminution des métiers ouvriers dans la structure sociale à partir des années 1980. On constate en

[1] Cet article est le produit d'une sous-partie de l'étude des données que nous avons recueillies. Il ne saurait être pris comme une synthèse de l'enquête dans son ensemble, mais plutôt comme une première étape de l'analyse.

Author's personal copy

définitive une propension nette, par rapport à l'ensemble des structures sociales, à avoir pour ces jeunes sages-femmes un père issu des professions de cadres supérieurs, d'ingénieur ou des professions intellectuelles. Cette tendance, déjà notable pour les générations de sages-femmes nées avant 1980, devient massive pour les plus jeunes : le taux de 40,2 % est supérieur de 21 points à la part de ces PCS en 1990 ! Si l'on additionne les PCS 3 et 4, ce sont près des trois-quart de ces sages-femmes qui sont concernées (Tableau 1).

Des ascendances maternelles plus homogènes

Pour ce qui est des ascendances maternelles, il faut prendre en compte : une population composée de mères au foyer qui n'exercent pas ou n'ont pas exercé d'activité professionnelle et une autre de mères actives. Cela suppose un double raisonnement, sur la population globale d'une part et, plus spécifiquement d'autre part, sur la population des « actives ».

L'activité maternelle n'est pas constamment présente. En effet, 173 sages-femmes ont déclaré que leur mère n'avait pas d'activité professionnelle. Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de ces mères « inactives » tend à se réduire au fil du temps puisque si les sages-femmes nées avant 1955 avaient 45,8 % de mère inactives, celles nées après 1980 n'en ont déclaré plus que 8,6 %. Là aussi, on doit comprendre ce phénomène comme un effet de la structure sociale globale des activités puisque le travail féminin n'a cessé de croître depuis les années 1960 [6] (Tableau 2).

Si une partie des mères étaient inactives, il semble pour autant qu'elles aient été plus fortement actives que la moyenne. En effet, si 46 % des mères des sages-femmes nées avant 1955 ne travaillaient pas, à la même époque le taux d'activité féminin avoisinait les 41 % (41,5 % en 1962) [5]. Le taux d'activité des mères de sages-femmes, supérieur à la moyenne nationale, est identifiable pour toutes les générations concernées : alors que le taux d'activité féminin s'élevait à 53,9 % en 1975, il était déjà proche de 80 % pour les mères des sages-femmes nées entre 1965 et 1974. Ainsi, la population en question se caractérise par une sorte d'anticipation et d'accentuation d'un mouvement général vers l'activité féminine. En 2005, le taux d'activité féminine dépasse 81 % ; il est supérieur de dix points chez les mères des sages-femmes les plus jeunes, nées après 1980 (91,4 %). De ce fait, avec la très faible inactivité masculine et la forte activité féminine, la génération des plus jeunes sages-femmes en exercice a été élevée dans un contexte où le travail des deux parents était la norme.

En se centrant désormais sur les mères « actives », on remarquera qu'elles se distinguent à la fois des pères, mais qu'elles connaissent également une spécificité qui les rend singulières par rapport à l'évolution de la population active féminine. Les sages-femmes nées avant le milieu des années 1960 ayant pour ascendantes une agricultrice ou une mère travaillant dans l'artisanat, le commerce, sont surepresentées. Ce constat, similaire à ce que nous avons observé parmi les pères, peut aussi s'expliquer par l'évolution de la structure socioéconomique. De même, la présence des employées

Tableau 1 Répartition des ascendances paternelles en fonction de l'année de naissance de la sage-femme.

PCS du père. Année de naissance	Agriculteurs (%)	Artisans, commerçants (%)	Cadres et professions intellectuelles supérieures (%)	Professions intermédiaires (%)	Employés (%)	Ouvrières (%)	Total (%)
Nées avant 1955	8,6	25,9	24,1	19,0	10,3	12,1	100
Nées de 1955 à 1965	7,5	15,6	24,2	20,4	12,9	19,4	100
Nées de 1965 à 1975	2,3	12,1	21,5	29,0	13,1	22,0	100
Nées de 1975 à 1980	4,6	14,8	29,6	17,6	13,9	19,4	100
Nées après 1980	2,6	12,4	40,2	23,2	8,2	13,4	100
Total	4,5	14,5	28,3	23,0	11,7	18,0	100

La dépendance statistique est très significative. $Chi^2 = 45,7$; ddL = 20 ; $1\text{-}p = 99,9\,\%$.

Author's personal copy

Tableau 2 Répartition des ascendances maternelles en fonction de l'année de naissance de la sage-femme.

PCS de la mère. Année de naissance	Agricultrices (%)	Artisans, commerçantes (%)	Cadres et professions intellectuelles supérieures (%)	Professions intermédiaires (%)	Employées (%)	Ouvrières (%)	Sans profession (%)	Total (%)
Nées avant 1955	5,1	10,2	0,0	10,2	22,0	6,8	45,8	100
Nées de 1955 à 1964	3,8	7,6	3,3	15,2	21,7	8,2	40,2	100
Nées de 1965 à 1974	0,5	5,2	3,8	29,2	37,3	3,3	20,8	100
Nées de 1975 à 1980	0,9	2,8	11,0	44,0	25,7	5,5	10,1	100
Nées après 1980	2,0	5,1	11,2	40,6	30,5	2,0	8,6	100
Total	2,1	5,8	6,3	29,4	28,9	4,7	22,7	100

La dépendance est très significative. $Chi^2 = 152,5$; ddL = 24 ; $1\text{-}p = >99,9\,\%$.

n'est pas inattendue dans le sens où elles représentent traditionnellement le principal débouché de l'activité féminine. Cependant, le taux moyen est relativement faible pour les sages-femmes de moins de 30 ans : nous n'enregistrons qu'un tiers de mères employées alors qu'elles représentent plus de 47 % de l'activité féminine depuis le recensement de 1982 (46,8 % en 1982 [7], 47 % en 1990 [7], 49 % en 2005 [8]) (Tableau 3).

Le troisième tableau nous permet de réfléchir uniquement sur les 78 % des mères de sages-femmes actives. En la matière, on note des caractéristiques proches des ascendances masculines. Parmi les sages-femmes les plus âgées, une proportion notable avait des mères agricultrices, commerçantes ou travaillant dans l'artisanat[2]. Le basculement structurel entre les métiers ouvriers et les métiers employés est également perceptible à l'échelle des différentes générations étudiées. Les femmes ouvrières sont de moins en moins nombreuses parmi les ascendances maternelles. Il s'agit d'un phénomène structurel puisque les métiers ouvriers féminins tendent à s'amenuiser au profit des métiers d'employés largement marqués par une population active féminine.

Au global, les deux-tiers des mères des sages-femmes qui travaillent ou ont travaillé exercent soit parmi les professions intermédiaires, soit parmi les métiers employés. Cet état de fait ne connaît pas de grande variation dans le temps (60 % des plus anciennes sages-femmes sont dans ce cas, 61,9 % pour les sages-femmes nées entre 1955 et 1964, 83,9 % pour celles nées entre 1965 et 1974, 77,6 % entre 1975 et 1980 et 77,7 % pour celles de moins de 30 ans). À l'inverse des pères, du point de vue des mères, l'origine sociale est plus homogène et concentrée sur les deux PCS 4 et 5. Surtout, on ne retrouve pas le mouvement ascendant vers les PCS 3, mais plutôt une stabilisation de la part de cette PCS autour de 12 % de la population des mères, très loin des 40 % des pères des sages-femmes de moins de 30 ans. Cette croissance, nous la retrouvons parmi les professions intermédiaires, celles qui comprennent les enseignants du primaire et du secondaire et les professions intermédiaires de la santé (dont les sages-femmes). Là aussi la proportion de départ est autour de 25 % et tend à être, pour les plus jeunes sages-femmes, supérieure à 40 %. À titre de comparaison, parmi la population active féminine française, la part des professions intermédiaires n'a cessé d'augmenter, mais dans des proportions bien moindres : en 1982 elle représente 18 % de la population active, 20,8 % en 1990 [7], 24,3 % en 2005. Ces taux sont d'environ 20 points inférieurs aux taux des professions intermédiaires parmi les ascendances maternelles des sages-femmes et cela depuis plusieurs décennies : il était déjà de 36,9 % pour les sages-femmes nées entre 1965 et 1974.

En définitive, il semble bien qu'il y ait une tendance, tant dans les ascendances paternelles que maternelles à une concentration des recrutements parmi certaines catégories socioprofessionnelles, ce phénomène étant davantage marqué du côté des pères. Du côté des mères, on rencontre la même tendance mais elle se concentre avant

[2] Nous avons inséré les collaboratrices de commerçants, d'artisan et d'agriculteur dans ces catégories au même titre que leur conjoint masculin.

Author's personal copy

Tableau 3 Répartition des ascendances maternelles actives en fonction de l'année de naissance de la sage-femme.

PCS de la mère. Année de naissance	Agricultrices %	Artisans, Commerçantes %	Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures %	Professions intermédiaires %	Employées %	Ouvrières %	Total %
Nées avant 1955	9,4	18,8	0,0	18,8	40,6	12,5	100
Nées de 1955 à 1964	6,4	12,7	5,5	25,5	36,4	13,6	100
Nées de 1965 à 1974	0,6	6,5	4,8	36,9	47,0	4,2	100
Nées de 1975 à 1980	1,0	3,1	12,2	49,0	28,6	6,1	100
Nées après 1980	2,2)	5,6	12,2	44,4	33,3	2,2	100
Total	2,7	7,5	8,2	38,1	37,4	6,1	100

La dépendance est très significative. $Chi^2 = 77{,}0$; ddL = 20; $1\text{-}p = > 99{,}9\,\%$.

tout autour des professions intermédiaires (avec nombre de mères enseignantes et infirmières). Tendance marquante : nous constatons un affaiblissement de l'hétérogénéité socio-culturelle des recrutements qui s'amplifie depuis les années 2000.

Quid des ascendances médicales et paramédicales ?

Il est commun d'entendre que les métiers se transmettent de père en fils ou de mère en fille ; ainsi les sages-femmes se caractériseraient par des ascendances familiales médicales et/ou paramédicales. Ce phénomène s'observe-t-il d'un point de vue empirique pour la population des sages-femmes ? Pour répondre à cette question, il faut raisonner non plus en fonction des catégories sociales mais en fonction des activités économiques.

Pour ce qui est des ascendances paternelles et maternelles, les métiers et professions de la santé sortent du lot, même si cela est davantage perceptible chez les jeunes générations (Tableaux 4—5). Lorsqu'on se penche sur celles qui ont un père exerçant ou ayant exercé une profession médicale ou paramédicale en fonction de leur année de naissance, un constat est frappant : la présence de ces professions est particulièrement marquée. Sachant que la part des professions de santé parmi la population active est aujourd'hui de 7,6 % (elle était de 6 % en 1990 [9]), on relève chez les sages-femmes des taux supérieurs parmi les ascendances paternelles tout comme les ascendances maternelles chez les sages-femmes. Qui plus est, il semble que cette tendance à la reproduction sociale et professionnelle soit encore plus forte chez les plus jeunes générations, puisque si l'on considère que la part des professions de santé était autour de 7,5 %, l'écart constaté à propos des ascendances paternelles est de près de huit points (15,6 %) et même de 24 points (31,5 %) pour ce qui concerne les mères ! Dans l'absolu, l'effectif de 132 mères recensées exerçant une profession de santé est surreprésenté chez les sages-femmes ayant moins de 30 ans (44 % de ces mères appartiennent à cet ensemble). Nous sommes dans la même dynamique que chez les pères mis à part que celle-ci semble avoir débuté bien plus tôt pour les ascendances maternelles.

Il ne faudrait cependant pas en tirer de conclusion trop hâtive. Dans le détail, ascendances paternelles et maternelles ne sont pas de même nature en raison même de l'hétérogénéité de la catégorie « professions de santé » (Tableaux 6—7). Ainsi, du côté des mères, il s'agit essentiellement de métiers paramédicaux, au premier chef celui d'infirmière : sur les 132 ascendances de professions de santé repérées : 51 mères exercent ou exerçaient le métier d'infirmière (38 %). À l'inverse chez les pères, ils ne sont que huit à exercer ce métier (soit 11 % des ascendances de profession de santé) contre 44 médecins (62 % des ascendances). Ces ascendances strictement médicales sont nettement moins présentes chez les mères (20 sur 132 soit 15 % des ascendances). En définitive, si le mouvement est le même il vient surtout des professions paramédicales du côté des mères et des professions médicales du côté des pères.

De manière générale, il est clair que tant pour les ascendances paternelles que maternelles, la présence de parents

Author's personal copy

Tableau 4 Répartition des ascendances paternelles émanant des professions de santé en fonction de l'année de naissance de la sage-femme.

Professions et métiers du père. Année de naissance	Professions de santé %	Hors professions de santé %	Total %
Nées avant 1950	0,0	100	100
Nées de 1950 à 1960	5,8	94,2	100
Nées de 1960 à 1970	5,8	94,2	100
Nées de 1970 à 1980	8,4	91,6	100
Nées après 1980	15,6	84,4	100
Total	8,9	91,1	100

La dépendance est très significative. $Chi^2 = 16,3$; ddL = 4 ; 1-p = 99,7 %.

Tableau 5 Répartition des ascendances maternelles émanant des professions de santé en fonction de l'année de naissance de la sage-femme.

Profession et métiers de la mère année de naissance	Professions de santé %	Hors professions de santé %	Total[a] %
Nées avant 1950	14,3	85,7	100
Nées de 1950 à 1959	13,0	87,0	100
Nées de 1960 à 1969	9,2	90,8	100
Nées de 1970 à 1979	25,9	74,1	100
Nées après 1980	31,5	68,5	100
Total	21,9 (132)	78,1 (470)	100 (602)

La dépendance est très significative. $Chi^2 = 28,8$; ddL = 4 ; 1-p = > 99,9 %.
[a] Ont été recensées dans ce tableau uniquement les mères actives.

Tableau 6 Répartition des ascendances paternelles émanant des professions de santé.

	Nb. cit.	Fréq. (%)
Profession et métier de santé	70	8,9
Dont infirmiers	8	1,0
Dont médecins	44	5,6
Hors professions et métiers de santé	714	91,1
Total cit.	784	100

exerçant une profession de santé connaît un accroissement spectaculaire à partir de la génération des sages-femmes nées après 1980. Sur les 70 sages-femmes qui ont déclaré que leur père exerçait ou avait exercé une profession médicale ou paramédicale, 31 (soit 44 %) ont moins de 30 ans. Cela est à ajouter aux constats déjà posés à propos de la surreprésentation de la PCS 3 et prouve que le profil sociologique de ces jeunes sages-femmes se singularise des autres.

Tableau 7 Répartition des ascendances maternelles émanant des professions de santé.

	Nb. cit.	Fréq. (%)
Professions et métiers de santé	132	21,9
Dont infirmières	51	8,5
Dont sages-femmes	8	1,3
Dont médecins	20	3,3
Hors professions et métiers de santé	470	78,1
Total cit.	602	100

Quelle mobilité sociale chez les sages-femmes actuelles ?

Ces évolutions relatives à l'origine sociale des sages-femmes posent la question de la mobilité sociale et professionnelle : est-elle vécue comme un signe d'ascension sociale ou non ? Dit autrement, le fait d'être sage-femme est-il être perçu, par les praticiennes en exercice, comme un élément de progression, de régression ou de stabilité dans la hiérarchie sociale, sachant que l'origine sociale des métiers, en partie construite autour de la profession exercée par les parents, est fondatrice de ces sentiments ?

Pour répondre à cette question, nous avons regroupé les PCS qui sont considérées comme hiérarchiquement inférieures à la profession de sages-femmes (tant d'un point de vue symbolique que statutaire), celle qui lui est supérieure, à savoir la PCS 3, et enfin celle à laquelle appartiennent les sages-femmes (PCS 4).

La mobilité sociale par rapport au père a un profil assez stable pour les personnes interrogées nées avant 1980 (Tableau 8). En effet, pour beaucoup, exercer le métier de sages-femmes signifie entrer dans la catégorie des profes-

Author's personal copy

Tableau 8 Répartition des ascendances paternelles hiérarchisées en fonction de l'année de naissance de la sage-femme.

PCS du père. Année de naissance	PCS < prof intermédiaires %	PCS 3 %	PCS 4 %	Total %
Nées avant 1955	56,9	24,1	19,0	100
Nées de 1955 à 1964	55,4	24,2	20,4	100
Nées de 1965 à 1974	49,5	21,5	29,0	100
Nées de 1975 à 1980	52,8	29,6	17,6	100
Nées après 1980	36,6	40,2	23,2	100
Total	48,7	28,3	23,0	100

La dépendance est très significative. $Chi^2 = 29,1$; ddL = 8 ; 1-p = > 99,9 %.

sions intermédiaires, donc revient à accéder à une situation plus enviable que leur propre père (lequel pour plus de la moitié d'entre elles, se classait d'un point de vue professionnel parmi les PCS inférieures à la PCS 4). De manière significative, les deux-tiers des sages-femmes enquêtées ont soit franchi un palier, soit conservé un statut équivalent à leur propre père. Cette profession étant avant tout féminine on peut conclure à une ascension sociale généralisée. Seule une sage-femme sur cinq environ avait un père jouissant d'un statut de cadre, situation jugée plus favorable à la leur.

Depuis quelques années, essentiellement à partir des diplômées de 2002 et 2003, un basculement considérable s'est produit. Pour cette génération née dans les années 1980, intégrer la profession ne rime plus avec l'idée d'une mobilité sociale ascendante.

Ce changement se caractérise par un taux plus conséquent de pères ayant eux-mêmes le statut de cadre : population désormais supérieure à celle des pères, ayant un statut inférieur aux catégories intermédiaires. Pour 40 % d'entre elles, cela se concrétise objectivement et statistiquement par une mobilité sociale intergénérationnelle descendante, ou stable pour 23 %, si l'on s'en tient à la profession du père, celle habituellement retenue par les statistiques.

Néanmoins, en raison même de la spécificité de la profession de sages-femmes marquée par un taux d'activité féminin supérieur à la moyenne, il est tout à fait essentiel de croiser ces premiers résultats avec la profession exercée par les mères et voir s'il y a ascension de ce point de vue.

La mobilité par voie « matrilinéaire » mérite d'être évaluée d'autant plus que nous avons vu que le taux d'activité des mères était nettement supérieur à la moyenne. À ce titre, si pour les sages-femmes nées avant 1974, une forme de mobilité socioprofessionnelle assez nette pouvait être observée, cela n'est plus vraiment le cas pour les sages-femmes nées après, c'est-à-dire celles qui sont âgées aujourd'hui de moins de 35 ans (Tableau 9). Ces dernières étant de plus en plus issues de la PCS 4 via leur mère, la situation d'ascension sociale est somme toute limitée à environ 40 % des sages-femmes de ces générations, alors que c'était une situation vécue objectivement par quatre sages-femmes sur cinq nées avant 1955. Ainsi, les sages-femmes connaissent aujourd'hui moins de mobilité ascendante, et on constate surtout une situation de stabilité par rapport aux mères (44 % de PCS 4) et pères, voire une mobilité descendante si l'on raisonne sur la génération la plus jeune en se centrant sur leur père. Ces éléments conduisent à affirmer que l'accès à la profession de sage-femme se conjugue beaucoup moins désormais avec l'idée d'une progression dans la hiérarchie sociale et l'acquisition d'un statut social plus « enviable ». Éléments qui devront bien entendus être corroborés par la perception de la profession et mis en lien avec les revendications d'une plus grande reconnaissance de la profession.

Un basculement important se joue pour les générations nées après 1980. Il serait hasardeux de tirer ici des conclusions définitives, mais l'hypothèse d'un effet de génération doit être prise au sérieux. Les ascendances familiales, tant paternelles que maternelles, montrent que le recrutement des sages-femmes, c'est-à-dire les professions et catégories sociales d'où sont issues les sages-femmes, ne se réalise plus dans les mêmes milieux. La tendance à une plus forte présence des catégories socioprofessionnelles supé-

Tableau 9 Répartition des ascendances maternelles hiérarchisées en fonction de l'année de naissance de la sage-femme.

PCS de la mère. Année de naissance	PCS < prof intermédiaires %	PCS 3 %	PCS 4 %	Total %
Nées avant 1955	81,3	0,0	18,8	100
Nées de 1955 à 1964	69,1	5,5	25,5	100
Nées de 1965 à 1974	58,3	4,8	36,9	100
Nées de 1975 à 1980	38,8	12,2	49,0	100
Nées après 1980	43,3	12,2	44,4	100
Total	53,7	8,2	38,1	100

La dépendance est très significative. $Chi^2 = 42,1$; ddL = 8 ; 1-p = > 99,9 %.

Author's personal copy

rieures est certes en lien avec l'augmentation du niveau d'exigence scolaire pour intégrer la formation (passage à quatre années de formation et intégration via le PCEM1). Cependant, ces résultats soulignent que les évolutions dans les modes de recrutement sont légèrement postérieures à ces changements professionnels. Qui plus est, l'évolution de la structure sociale globale n'explique pas à elle seule ces transformations, notamment le fait que 40 % des sages-femmes de moins de 30 ans aient un père qui exerce un métier de cadre, d'ingénieur ou une profession intellectuelle supérieure.

Ce qui change fondamentalement, c'est que la diversité du recrutement chez les sages-femmes est moins présente qu'auparavant. L'image d'une profession très ouverte (ex. le fait que la profession n'était pas marquée par une catégorie sociale ou même une forme d'activité comme les professions de santé), se vérifie de moins en moins aujourd'hui. On observe une orientation marquée vers un recrutement auprès de « jeunes » issus de famille exerçant au sein des professions intermédiaires, des cadres et ingénieurs, ainsi que des professions intellectuelles supérieures. Constat qui a pour conséquence de justifier un certain « bagage » à l'entrée de la formation et qui conforte l'idée que celle-ci est assimilable à un niveau de formation universitaire supérieur. Cela a aussi pour conséquence d'atténuer les possibilités d'associer l'exercice de cette profession avec l'idée d'une mobilité sociale ascendante, puisque peu à peu certains milieux pourraient tendre à « s'exclure » eux-mêmes de ce type de formation.

Dans un avenir proche, la profession devra sans doute résoudre un paradoxe qui tend à devenir de plus en plus visible. Les sages-femmes se recrutent à des niveaux socioéconomiques de plus en plus élevés mais ne peuvent pas bénéficier de la valorisation attachée à ce haut niveau de formation, notamment dans la fonction publique. Ce qui donne à se voir et à s'entendre comme une recherche de reconnaissance sociale, et la frustration qui en découle parfois chez certaines sages-femmes, s'explique sans doute par cet écart que les plus jeunes sages-femmes perçoivent entre leurs aspirations professionnelles, modelées par leurs origines sociales, et la réalité de la reconnaissance sociale de la sage-femme française.

Références

[1] Champy F. Sociologie de l'architecture. Paris: La découverte; 2001.
[2] Carricaburu D. Les sages-femmes face à l'innovation technique : le cas de la péridurale. In: Aïach P, Fassin D, editors. Les métiers de la santé. Enjeux de pouvoir et quête de légitimité. Paris: Anthropos; 1994. p. 281—308.
[3] Knibiehler Y. Accoucher. In: Femmes sages-femmes et médecins depuis le milieu du XXème siècle. Paris: Editions ENSP; 2007.
[4] Desrosières A, Thévenot L. Les catégories socioprofessionnelles. Paris: La Découverte; 2002.
[5] INSEE. Recensements de la population pour les années 1962 à 1990. Enquête Emploi, 2002.
[6] Maruani M. Travail et emploi des femmes. Paris: La découverte; 2006.
[7] Population active et catégories sociales au recensement de 1990. Population et Sociétés 1992; 270.
[8] INSEE, Enquête Emploi, 2005.
[9] Billaut A., Breuil-Genier P, Collet M, Sicart D. Les évolutions démographiques des professions de santé. Données sociales. La société française, 2006.